

Rencontre en ligne Pro Enfance du jeudi 7 mars 2024 de 10h30 à 12h00

Promotion de la lecture et du langage dans des structures d'accueil de l'enfance

Avec la participation de Madame Jennifer Widmer, coordinatrice du secteur préscolaire de la Ville de Neuchâtel, et Laetitia Gliottone et Diane Wenner, coordinatrices des accueillantes en milieu familial du réseau « Enfants Chablais »

Si les enfants naissent égaux dans leur goût pour les récits jusqu'à l'âge d'environ 5 ans, ils ne le sont plus devant l'apprentissage de la lecture. Le rôle des parents dans la construction du rapport au livre chez l'enfant et l'influence de ce rapport sur les trajectoires de lecteurs et lectrices est connu. De nombreuses études montrent qu'un des facteurs prédictifs de la réussite en lecture chez les enfants est la présence et la valorisation des livres dans son environnement. Elles soulignent également que l'éveil au livre a une incidence positive sur le développement du langage.

Dans le cadre de l'accueil de l'enfance, les professionnel·les peuvent agir pour favoriser l'accès au livre à tous les enfants et leurs parents et limiter les inégalités sociales.

Favoriser l'accès aux livres dans une région ou un réseau a un coût et nécessite une certaine coordination des acteur·trices. Comment les collectivités locales peuvent-elles répondre à ce besoin et contribuer à implémenter un programme de promotion de la lecture et du langage ? Quels sont les modèles de mise en œuvre dans les structures de la petite enfance, du parascolaire et de l'accueil familial de jour ? Quelles modalités de financement peuvent être imaginées ?

La rencontre en ligne proposée par Pro Enfance présente deux modèles offrant des pistes d'action : le programme « Sept mesures pour la promotion de la lecture » du Service de la famille et de la formation de la Commune de Neuchâtel et le projet « Boîte à livres ; bibliothèque mobile chez les accueillant·es en milieu familial de jour du réseau « Enfants Chablais » » dans le canton de Vaud.

A Neuchâtel, le programme « Sept mesures pour la promotion de la lecture » se compose de différents axes. Il propose une formation théorique et pratique au personnel éducatif des structures d'accueil, un portefeuille d'ouvrages de référence et des activités pédagogiques itinérantes en lien avec les livres, les mots et les histoires. Il prévoit également que les ouvrages puissent voyager dans les familles et d'intégrer dans le projet pédagogique des structures la promotion de la lecture. Pour permettre la mise en œuvre de ce programme, la commune octroie un budget spécifique.

Dans le canton de Vaud, le réseau « Enfants Chablais » a développé des outils afin de favoriser la promotion de la lecture auprès des accueillant·es en milieu familial (AMF). Pour cela, une formation spécifique leur a été proposée et quinze boîtes à livres ont été créées. Elles sont destinées à circuler toutes les six à huit semaines parmi les AMF du réseau.